

Procès-verbal n°34 de la Commission des Compétitions Jeunes

Réunion du :	Jeudi 13 Avril 2023
À :	14h00 siège du District
Présidence :	M. Bernard BARLAGUET
Présent(e)s :	MRS Patrick AURILLON. Jean Pierre RIEU. Denis LASGOUTE. Jean Marie TASTEVIN.
Absent(e)s EX	MRS Stéphane BROCCQ. Emile HOURS.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf Article 17.1 du règlement intérieur du District).

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le procès-verbal N°33 de la réunion du 06.04.2023

COUPE GARD LOZERE

Les Finales auront lieu le JEUDI 18 MAI 2023 à CHUSCLAN LAUDUN (complexe sportif)

RETOUR COMMISSION (HOMOLOGATIONS)

CSR du 03.04.2023

U16/U17 D2 POULE B

- EP VERGEZE 2/N. GAZELEC du 26.03.2023

Décision : match à homologuer en son résultat.

U14/U15 D2 POULE B

- FC VAUVERT/EP VERGEZE du 19.03.2023

Décision : match à homologuer en son résultat.

CSR du 11.04.2023

U16/U17 D1 POULE B

- N. ACADEMIE UNIVERS/RC GENERAC du 11.02.2023

Décision : en suspens (convoquer le 24.04.2023)



U16/U17 D2 POULE B

- AS VERS/ES MARGUERITTES du 02.04.2023

Décision : match perdu par forfait à ES MARGUERITTES

Score : 3 à 0 (moins 1 point au classement à MARGUERITTES).

MODIFICATIONS RENCONTRES

U18/U19 POULE UNIQUE

OL ST HILAIRE LA JASSE/SO AIMARGUES du 15.04.2023 aura lieu le samedi 22.04.2023 à 15H00 sur les installations st. Paul Douarche à ST HILAIRE LA JASSE. (accord des deux clubs)

U14/U15 D3 POULE A

SA SIGALOIS/FC LANGLADE du 16.04.2023 aura lieu le mercredi 19.04.2023 à 16H00 sur les installations de ST HIPPOLYTE DU FORT (stade Molines) (accord des deux clubs)

SO AIMARGUES/LE VIGAN FC du 16.04.2023 aura lieu le 15.04.2023 à 17H30 sur les installations d'AIMARGUES (accord des deux clubs).

RAPPEL

Changement de date pour une rencontre (article 91 alinéa 2 des RG)

- Demande de modification programme d'une rencontre -

Les demandes pour changer la date d'une rencontre doivent se faire uniquement par le réseau FOOT CLUB et doivent arriver au secrétariat du District avant le mardi 8h00 (respect du délai des 5 jours) avant la date de la rencontre y compris pour le club qui reçoit la demande de changement de date.

Passé ce délai les demandes ne seront plus prises en considération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE PRESIDENT
B. BARLAGUET

LE SECRETAIRE DE SEANCE
JP RIEU

